



Vous êtes organisatrice et organisateur d'événement(s) ?

Vous souhaitez engager votre manifestation dans une démarche éco-responsable ?

La réduction des déchets, l'énergie, la mobilité, l'accessibilité pour tous, la restauration locale... font partie de vos préoccupations ?

Lancez-vous en répondant à l'appel à candidatures pour vous faire accompagner pendant 3 années !

A QUI S'ADRESSE LA CHARTE ?

La chartre « *des événements éco-responsables* » s'adresse à tous les **organisatrices.teurs d'événements**, petits ou grands. Le SYVEDAC, la Ville de Caen et la Communauté urbaine Caen la mer proposent un accompagnement des événements **ouverts à toutes et tous** en partenariat avec 4 structures du territoire : Bande de Sauvages, Coop 5 pour 100, Normandie Equitable et Vélosol'. Ces 7 entités constituent le collectif.



L'accompagnement se concentre sur un plan d'actions personnalisé, basé sur des actions proposées dans le [guide des événements éco-responsables](#). Ces accompagnements se dérouleront sur 3 éditions pour permettre aux événements de gagner en autonomie.

L'accompagnement est totalement financé par la Ville de Caen et la Communauté urbaine Caen la mer et soutenu par le SYVEDAC.

L'adhésion à cette chartre n'entraîne aucun soutien financier à l'événement mais un investissement humain et matériel du collectif accompagnateur.

MON ÉVÉNEMENT EST-IL ÉLIGIBLE ?



OUI s'il est à vocation **festive, culturelle, sportive et citoyenne**.

OUI si c'est un événement **grand public, ouvert à toutes et tous**.

OUI si c'est un événement **précis et récurrent**.

OUI si l'événement est **programmé entre mars 2024 et décembre 2024**.

OUI si l'événement a lieu **sur le territoire de Caen la mer**.

Seuls les dossiers éligibles seront analysés. L'arbitrage prendra en compte l'équilibre entre les événements et les thématiques des projets retenus, ainsi que leur localisation. La collectivité se réserve le droit de demander des informations ou documents complémentaires lors de l'analyse des projets. Les principaux critères d'évaluation sont les suivants : la diversité des publics, le type d'événement, la fréquentation...

POURQUOI UNE CHARTE ?

La chartre vous permet de bénéficier :

- De conseils et d'un accompagnement personnalisé du collectif dans la mise en place des actions.
- D'une communication spécifique (visibilité à travers les relais de communication du collectif, diffusion dans le guide des événements éco-responsables...).
- De l'attribution du logo « événement éco-responsable ».
- D'un prêt gratuit de matériel.

À QUOI JE M'ENGAGE ?

Il s'agit avant tout d'une **démarche volontaire et progressive**. La charte s'étend **sur 3 années consécutives** dans le but de favoriser une démarche d'amélioration continue.

En adhérant à la charte, vous vous engagez à :

- Faire un état des lieux sur l'éco-responsabilité de la manifestation et définir les actions à mettre en place avec l'appui préalable du collectif accompagnateur.
- Désigner un.e « référent.e charte » permanente.
- Mettre en place les actions choisies (dont 4 obligatoires), avec l'appui préalable du collectif accompagnateur.
- Réaliser un bilan des actions menées, suite à la manifestation.
- Faire vivre la démarche dans la durée, en pérennisant les actions d'une année sur l'autre.

L'engagement sera formalisé par une charte entre le collectif, qui vous accompagnera, et vous-même.

UNE CHARTE EN 6 ÉTAPES



DÉPÔT DES CANDIDATURES ET PROCÉDURE D'INSTRUCTION

Les candidatures devront être envoyées via le **FORMULAIRE** suivant.

Les dossiers de candidature sont examinés et les manifestations sélectionnées par le collectif composé du SYVEDAC, de la ville de Caen et de la Communauté urbaine Caen la mer et des 4 structures : Bande de Sauvages, Coop 5 pour 100, Normandie Equitable et Vélosol'.

Date limite de dépôt des candidatures :

Mardi 19 décembre 2023

Contacts pour toute question relative à l'appel à candidatures :

Marie LEHOUX - SYVEDAC • 02 14 37 28 77 • m.lehoux@syvedac.org

Mylène HINARD - Caen la mer / Ville de Caen • 02 31 30 45 01 • m.hinard@caenlamer.fr